

ACERnt 17-7-10

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	ACERnt 17-7-10
Autres moyens d'identification	10151, 11289
Famille du produit	ACER/ACERnt Controlled Release Fertilizer
Usage recommandé	Engrais à libération contrôlée pour plantes.
Fabricant	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours
Date de préparation	le 21 novembre, 2014

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Ammonium nitrate	6484-52-2	15-25	
Potassium nitrate	7757-79-1	10-15	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le

côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Inonder d'eau pulvérisée ou de brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Ne pas inhaler les vapeurs de décomposition. Oxydant faible. Peut intensifier un incendie.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques. Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter de produire de la poussière. Pelle ou balayer et réutiliser.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de produire de la poussière. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec, bien ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Ammonium nitrate	10 mg/m3		15 mg/m3			
Potassium nitrate	5 mg/m3					

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Les applicateurs doivent placer sous le vent.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée. 3N8210 ou mieux.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Prills multicolore.
Odeur	odeur métallique
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Sans objet dans l'eau; Sans objet (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet
Viscosité	Sans objet (cinématique)
Autres informations	
État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Oxydant faible. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Se décompose en présence de : chaleur. Voir « Produits de décomposition dangereux ».

Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité.

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Sous le feu oxygène (oxydant fort); oxydes d'azote; acide cyanhydrique extrêmement dangereux.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 (orale)	
Ammonium nitrate	2800 mg/kg (rat)	

Identificateur du produit : ACERnt 17-7-10

Date de préparation le 21 novembre, 2014

Page 03 de 05

Potassium nitrate	3750 mg/kg (rat)	
-------------------	------------------	--

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut entraîner une aggravation modérée.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut entraîner une irritation respiratoire.

Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées dans les cas graves, les symptômes pourraient comprendre une augmentation ou une baisse de la miction, la nausée, les vomissements, la confusion et la fatigue.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé être un sensibilisant des voies respiratoires. Sensibilisant des voies respiratoires.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Ammonium nitrate	6000 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	555 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures; eau douce; statique)		
Potassium nitrate		490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Potassium nitrate				900 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 4,2 journées)

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le

Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988

Il ne s'agit pas d'un produit contrôlé selon le SIMDUT.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par MPPI Technical Department

Numéro de téléphone 905-793-8000

Date de préparation le 21 novembre, 2014

Indicateurs de révision

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health.
Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.